

n° 30

Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

20h30 > place Michel Couëtoux
DEFILE AUX LAMPIONS

22h15 > Stade des 2 Ponts
FEU D'ARTIFICE
ILLUMINATION
DU CHATEAU D'EAU
BAL (AVEC DJ)

13
JUILLET
2013

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Sauveteurs secouristes pontois : 04 76 98 65 62
- Gendarmerie : 17
- Police municipale : 04 76 29 86 10
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11
- GDF-sécurité dépannage : 0810 433 038
- EDF-sécurité dépannage : 0810 333 338

Pharmacies de garde

- Dimanches 7, 14, 21 juillet, dimanches 4, 11, 18 août (+ jeudi 15 août) et dimanches 1er & 8 septembre : Pharmacie de la place 24 place du 8 mai 1945 tél. : 04 76 98 01 51
- Dimanche 28 juillet : Pharmacie Fallieux Vera 73 cours St-André tél. : 04 76 98 10 47
- Dimanche 25 août : Pharmacie de la Frange verte 14 av. Général de Gaulle tél. : 04 76 98 03 43

sommaire

3

L'éditorial de Christophe Ferrari

4

Les temps forts Critérium du Dauphiné, lancement des travaux d'aménagements extérieurs aux Iles de Mars et aux Olympiades, cérémonies du 8 mai et du 18 juin, le repas des aînés....

8

Sécurité et prévention
des dispositifs, des hommes, une volonté

DOSSIER



17

Suivi de projets L'aide aux vacances de la ville et les multiples actions de l'Escalé

18

Les nouvelles de la mairie La Maison de la vie associative et de l'économie sociale et solidaire, le forum des associations...

21

A votre service

22

A voir 2ème biennale internationale d'art non objectif

23

L'agenda

24

La rencontre Georges-Michel Reymond

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Directeur de la communication
Philippe Serre
Rédaction
Rosine Rocipon-Boyadjian
Sophie Bellenger
Maquette, mise en page, photos
Franck Maurice-Laforge
Orianne Latour
Photos
Didier Barbe
Distribution
Géo diffusion
Imprimerie
Imprimerie Grafi
6500 exemplaires



Service information
place du 8 mai 1945
38800 Pont de Claix
Tél. : 04 76 29 80 05

information@ville-pontdeclaix.fr
www.ville-pontdeclaix.fr

25

Tribunes

26

Une page d'histoire Quand les Pontois donnent leurs photos aux archives municipales

27

Bouquins Mots fléchés

J	N	E	L	I	B	E	O	E	S	S	E	
N	O	O	I	R	J	N	E	D	V	N		
E	N	N	T	N	I	O	C	N	I	O	C	
I	D	V	S	E	T	D	N	V	I			
V	R	E	I	C	V	O	E	I	I			
R	L	I	S	W	E	N	E	R	V			
E	N	O	L	V	V	R	E	I	E	R	F	
R	E	N	N	O	L	N	E	I	B	O		
R	W	V	N	O	I	S	S	I	W	O		
R	E	N	R	W	E	S	I	O	E			
J	N	E	W	E	N	D	I	R	I	F	W	E
E	E	A	V	R	I	O	C	R	V	W		
G	A	V	T	I	V	R	E	N	D	O	A	
E	E	F	S	C	C	C	C					

L'INFORMATION MUNICIPALE



Sur le pont
N°30 / paru
juillet 2013

Prochaine parution :

Sur le pont
N°31 / à paraître
septembre 2013

+ www.ville-pontdeclaix.fr

Toutes les publications de la ville peuvent être téléchargées



DISPARITION

Joseph Camacho conseiller municipal depuis 2010, en charge de l'entretien du patrimoine, est décédé le 10 juin dernier. Le maire Christophe Ferrari s'est déclaré très choqué par cette disparition brutale, il a souhaité que le conseil municipal qui s'est tenu le 20 juin observe une minute de silence à la mémoire de cet homme "animé de convictions fortes et par le souci de l'intérêt général. Une personnalité très appréciée dans son quartier".



Préparer l'avenir de nos territoires

Après la tenue de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) il y a quelques semaines, et conformément à son avis, le préfet a pris un arrêté de fusion pour les communautés de communes des Balcons Sud de Chartreuse (CCBSC) et du Sud Grenoblois (CCSG). Déjà, au début de l'année, la CCBSC devait fusionner avec la Métro. 5 communes de montagne au nord de l'agglomération qui permettaient, avec leur accord, de faire vivre de nouveaux enjeux pour l'agglomération grenobloise : le tourisme et l'entrée du Parc naturel régional de Chartreuse.

Aujourd'hui, avec l'entrée possible du Vizillois, c'est un bassin de plus de 30 000 habitants, marqué par des caractéristiques majeures autour de la vallée de la Romanche, des territoires ruraux, des risques naturels avec les Ruines de Séchilienne comme technologiques avec la plate-forme chimique de Jarrie/Champ-sur-Drac, qui ouvrirait l'agglomération vers le sud. Depuis 2 ans, des groupes de travail se sont réunis entre les élus de la Métro et de la CCSG pour préparer cette fusion. Ces territoires sont une chance pour une nouvelle agglomération en matière de transports et de développement économique. C'est pourquoi j'ai proposé au conseil municipal du 20 juin d'accepter cette fusion.

Le centre de gravité de l'agglomération se trouverait, avec cette fusion, plus au sud, autour des enjeux que nous avons portés depuis maintenant 5 ans en matière de centralité pour Pont-de-Claix. Arrivée du tram, déplacement de la gare, maison de la vie associative et de l'économie sociale et solidaire, arrivée de Pôle emploi, entrée urbaine de la réserve naturelle régionale des Isles du Drac, ... Tout concourt à ce que Pont-de-Claix devienne une nouvelle polarité d'attractivité et de service public au sud de l'agglomération. Elle confirmerait l'importance stratégique du sud Isère pour un développement futur mêlant environnement, cadre de vie, développement et aménagement du territoire.

Mais cette fusion, aujourd'hui contestée par certains élus du sud-grenoblois, nous pose aussi de manière sous-jacente la question de la crainte que peut susciter aujourd'hui le débat sur l'intercommunalité en cours au Parlement. À ce sujet, la majorité municipale est très claire : l'intercommunalité doit avancer par la conviction, par le débat et par la clarification des compétences de chacun. Il a été évoqué la possibilité d'imposer par la loi la transformation de notre agglomération en Métropole avec transfert de compétences obligatoire. Pour moi, pour nous, ce n'est pas acceptable. Imposer une nouvelle structuration territoriale aussi engageante pour l'avenir de nos communes ne peut pas s'envisager par la contrainte.

De même, il me semble urgent d'associer nos concitoyens au débat sur l'intercommunalité. C'est une chance. Il faut la valoriser. En revanche il faut aussi que nous puissions partager librement sur les compétences. Qui est en meilleure position pour les assumer ? Comment préserver le niveau de service public et la proximité ? Comment rationaliser les méthodes et l'argent public ? Toutes ces questions sont essentielles, autant que le sont les questions liées à la fiscalité locale et au financement des collectivités.

Soyons concrets, courageux, et prospectifs ! L'agglomération de demain en a besoin.

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix
Vice-président de Grenoble
Alpes Métropole

Nouvelle réunion publique sur le projet des 120 Toises

La Maison de l'habitant était pleine ce soir là, où le maire Christophe Ferrari et le premier adjoint Sam Toscano présentaient le projet de constructions de logements sur le quartier des 120 Toises : environ 15% de logements sociaux, environ 25 % en accession sociale et environ 60 % en accession libre.



+ www.ville-pontdeclaix.fr



8 MAI
18 JUIN

Commémorations

Le monument aux morts du parc Borel a accueilli les deux cérémonies printanières à Pont de Claix. Le 8 mai, les élèves des écoles Villancourt et Jules Verne ont interprété 2 couplets de la Marseillaise et le Chant des partisans, lors de la commémoration de l'armistice de 1945. Le discours radiophonique du général De Gaulle a été lu pour la cérémonie célébrant l'appel du 18 juin 1940.





Critérium du Dauphiné

20 bus (un par équipe), des voitures de directeurs sportifs, des caméras de France Télévision, des motards, 160 coureurs et encore plus de vélos... Le Centre Bourg de Pont de Claix a vibré au rythme du Critérium du Dauphiné ce samedi 8 juin. La commune était le point de départ de l'étape la plus difficile de cette édition 2013, celle qui faisait se succéder les 21 lacets de l'Alpe d'Huez et trois cols. Le maire Christophe Ferrari a donné le départ de la course à 9h15, entouré de Eliane Giraud et Bernard Soulage, vice-président(e)s à la Région, Sam Toscano adjoint aux sports et Philippe Rozières, conseiller municipal délégué à la vie associative. Le Vélo club pontois a ouvert la course avant le départ officiel. De nombreuses personnalités du sport étaient présentes, notamment Bernard Hinault et Bernard Thévenet, tous les deux anciens champions cyclistes.

+ www.ville-pontdeclaix.fr

8
JUIN





Travaux en cours

Nettoyage et peinture, le château d'eau aura fait peau neuve ces dernières semaines. Les murs rafraîchis en blanc et le dôme doré, tout sera prêt pour les festivités du 13 juillet, qui verront le monument s'illuminer. Du côté de la Maison des sociétés, le chantier avance très vite. L'agence de pôle Emploi devrait investir les lieux d'ici septembre.



JUIN

Repas des aînés



25
MAI

400 personnes âgées ont bénéficié du repas offert aux « têtes blanches » par la municipalité. Salade tzigane, gardiane de taureau, riz camarguais composaient le menu. Les participants ont pu apprécier les animations sur le thème de la culture tzigane : démonstrations de vannerie et de rempaillage, groupe de jazz manouche, orchestre dansant, pour le plaisir des plus de 70 ans. Le maire Christophe Ferrari et de nombreux élus de la municipalité étaient présents, dont notamment Hervé Havre adjoint aux solidarités.



LES TEMPS FORTS



3
MAI

Lancement des travaux aux Iles de Mars / Olympiades

C'est en musique et avec le maire Christophe Ferrari que les travaux aux Iles de Mars / Olympiades ont été lancés : une barrière a été détruite, préfigurant le décloisonnement des deux quartiers. La première tranche des travaux conduits pendant l'année concernera le futur terrain multi sport, les jardins partagés et les jeux pour enfants situés derrière le gymnase Victor Hugo. En 2014, le chantier sera plus précisément situé en pied des immeubles Olympiades.

25
JUN



Que de champions !

Le maire, Christophe Ferrari, l'adjoint aux sports Sam Toscano, celui à la vie associative Philippe Rozières accueillent les clubs sportifs en clôture de la semaine du sport, pour remettre le trophée de la municipalité aux 5 plus méritants de la saison. Après l'hommage appuyé de la municipalité aux bénévoles il revenait aux champions qui honoraient de leur présence la cérémonie d'encourager les sportifs : Marian Kolev pour le hand ball club pontois, Rida Jaouer et Gegenbacher du FCG pour l'US 2 Ponts rugby et le multi champion olympique sur piste Jérôme Neuville pour le vélo-club (*notre photo*). Le futsal et le judo étaient également cités parmi les 5 choisis pour 2012. Le tennis club, le twirl danse, l'amicale gymnique, le water polo, le karaté club étaient aussi évoqués...avec mention particulière pour le football club et sa présidente Souad Beyat.

L'exposition présentée à l'église Saint Etienne a vu passer pas moins de 200 visiteurs pendant la quinzaine du Solstice. Sculptures, dessins, peintures, et pour la première fois, photographies, les œuvres étaient toutes réalisées par des artistes amateurs. Chaque catégorie a été récompensée par un prix du public et un prix de la municipalité. Sam Toscano, adjoint à la culture, Jean Simon, Sandrine Brachet, Nathalie Roy et Corinne Grillet participaient à cette remise des récompenses.

15
JUN

Bravo les artistes !



Photo : Josiane Morel

21
JUN

Fête de la musique

Hip hop, pop rock ou métal (voir portrait de Metabolik dans SLP 29), la scène locale s'est produite aux Moulins de Villancourt pour la traditionnelle fête de la musique. Organisée en extérieur par les villes de Pont de Claix et Echirolles, la manifestation s'est déroulée pour le bonheur des mélomanes.





LE SOUCI DE DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE À LA MÉDIATION DE PROXIMITÉ ET DE DÉPOUSSIÉRER LES MISSIONS DE CEUX QUI EN SONT LES ACTEURS Y COMPRIS EN METTANT UN TERME À DES DISPOSITIFS DONT L'EFFICACITÉ S'AVÈRE INVERSEMENT PROPORTIONNELLE À LEURS COÛTS, A POUSSÉ LA MUNICIPALITÉ À RÉFLÉCHIR À LA QUESTION DE LA PRÉVENTION DANS SA GLOBALITÉ : L'EXPÉRIENCE DES "MÉDIATEURS DE QUARTIER ", OUTRE LE FAIT QU'ELLE STIGMATISAIT CERTAINS QUARTIERS PLUTÔT QUE DE CONCERNER TOUT LE TERRITOIRE, QU'ELLE PARTICULARISAIT LA FONCTION "D'AGENT DE SÉCURITÉ" (EXPERT ÈS MÉDIATIONS OU POMPIER) EN A RÉVÉLÉ PLUS QUE LES LIMITES : L'IMPASSE. LA POLITIQUE PUBLIQUE DE PRÉVENTION EST LE FAIT DE TOUS LES ACTEURS D'UN TERRITOIRE DONNÉ ; C'EST POURQUOI LA VILLE A CHOISI DE FAIRE DE LA PRÉVENTION UNE POLITIQUE QUI TRAVERSE TOUTE SON ACTION ET DE CONFIER LE TERRAIN DE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE AUX DIFFÉRENTS ACTEURS, CEUX DONT C'EST LE MÉTIER COMME CEUX QUI S'EN PRÉOCCUPENT À DIVERS TITRES.

Sécurité et prévention

des dispositifs, des hommes, une volonté

L'heure, nous dit-on, est à la "coproduction de la sécurité": ensemble, les acteurs que sont police municipale, gendarmes, magistrats, travailleurs sociaux, élus municipaux, associations, doivent évaluer les problèmes d'insécurité, définir des orientations communes, mutualiser leurs ressources, leur savoir-faire et coordonner leurs actions. Le maire est d'abord l'interlocuteur connu et repéré par l'ensemble des citoyens, c'est celui qui a sur son territoire la capacité à animer le partenariat, à réunir l'ensemble des interlocuteurs... à penser la transversalité.

Le maire est le pivot de la politique de prévention

C'est aussi parce qu'il a les pouvoirs de police sur le territoire de sa commune qu'il préside le conseil (devenu intercommunal) de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), ainsi que l'observatoire de la délinquance, une spécificité pontoise. Mais une politique de prévention de la délinquance est aussi une politique éducative, une politique de logement, de cadre de vie, d'aménagement et d'emplois : c'est à l'échelle d'une ville, d'un projet volontaire, d'un projet de territoire, que les choses peuvent se penser.

Prévenir la délinquance

L'évaluation est un des buts assignés par la loi de 2007 au "cadre de concertation sur les

priorités de lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance dans la commune" que sont devenus les conseils de prévention de la délinquance. Si le maire en est le responsable, les crimes et délits dont il a connaissance dans le cadre de ses fonctions lui échappent puisqu'il doit les signaler au procureur de la République ; toutefois la mesure de "rappel à l'ordre" lui permet « lorsque des faits sont susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publiques, (de) procéder verbalement à l'endroit de leur auteur au rappel des dispositions qui s'imposent à celui-ci pour se conformer à l'ordre et à la tranquillité publics, le cas échéant en le convoquant en mairie". Le rappel à l'ordre peut s'appliquer pour répondre aux faits n'entraînant pas de qualification pénale et n'ayant pas fait l'objet d'une plainte déposée : conflit de voisinage, absentéisme scolaire, présence constatée de mineurs dans des lieux publics à heures tardives, atteintes à la propriété publique, incivilités commises par des mineurs, incidents aux abords d'établissements scolaires, nuisances sonores... Le maire peut aussi décider, à l'autre bout de la chaîne, de s'associer à l'exécution d'une sanction pénale en accueillant dans ses services ou équipement le (ou la) bénéficiaire d'une peine de substitution à la prison sous forme de travail d'intérêt général (TIG).



Au cours de la journée intercommunale de prévention routière organisée avec le concours de la police, des gendarmes, des secouristes, de la sécurité routière... des centaines de jeunes ont récolté un "permis de circuler en toute sécurité"

Le CISP

et l'observatoire de la délinquance

Le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance regroupe en trois collèges les élus, les services de l'État et les professionnels et experts qualifiés. "Il est important de travailler avec la commune de Claix, précise Noëlle Guiguet, 2ème adjointe au maire de Pont de Claix, en charge de la sécurité et de la



prévention, même si ces deux communes ont des problématiques et des populations différentes : leur territoire est proche, la

brigade de gendarmerie commune ; l'intercommunalité permet de faire avancer et bouger les choses dans un même sens, de mutualiser réflexion et action car la délinquance n'a pas de frontière". Le CISP développe des actions de prévention, prévention routière comme la journée qui se tient régulièrement depuis 5 ans ou de sensibilisation : en 2012 un groupe de tra-

vail du CISP a travaillé sur la sensibilisation aux valeurs de respect dans le sport. Le thème de la campagne de sensibilisation pour 2013 a été adopté à l'assemblée plénière de décembre dernier avec le slogan "le web... ça déchire !".

L'observatoire de la délinquance est une instance spécifiquement pontoise qui a été redynamisée en juin 2008. Un nombre restreint de personnes y participe pour garantir la confidentialité : le maire et l'élue à la prévention et sécurité, les responsables de la police et de la gendarmerie, la directrice du Centre Communal d'Action Sociale, le directeur général des services, la médiatrice-conciliatrice qui reçoit les Pontois lors de ses permanences deux fois par mois. L'observatoire se réunit une fois par mois, "l'enjeu est d'assurer une grande réactivité aux cas qui se posent, explique Noëlle Guiguet, d'apporter une ou des réponses collective(s) au(x) problème(s) posé(s)

par un individu, une famille, une situation. L'échange qui a lieu dans un grand climat de confiance permet d'appréhender la délinquance dans sa globalité sur le territoire de la commune et permet au maire de situer les enjeux et les interventions nécessaires".



Mounir Benhammadi est coordonnateur de prévention : en tant que tel, il est l'instrument de suivi d'une politique de prévention partagée au sein même de la collectivité par l'ensemble des services et en accord avec les partenaires ; la campagne "le sport : un outil contre la violence" en a été en 2012, un bel exemple.



La prévention : en premier lieu "sociale"

L'action sociale de proximité prévient le corps social contre les agressions, blessures et plaies que sont l'indifférence, l'inégalité territoriale et sociale ; elle est localement portée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Pour Hervé Havre, 3^{ème} adjoint au maire en charge des solidarités et vice-président du centre communal d'action sociale : "le CCAS agit comme un bouclier social, il assure des missions en direction des personnes en difficulté ; nous avons pris de nombreuses décisions ces dernières années pour inscrire son action dans l'optimisation des moyens et des ressources au profit des Pontois ". Quelques exemples : dès 2009, le microcrédit (en partenariat avec une banque) est mis en place pour permettre à ceux qui en ont besoin, le déblocage d'une somme modeste parfois vitale pour réaliser ou démarrer un projet ; en 2011 une convention a été signée avec l'association l'Équytable pour assurer aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire variété et qualité des produits alimentaires qui leur sont proposés : "En 2012 deux à trois dizaines de familles en ont bénéficié" précise l' élu ; l'aide alimentaire est la première des aides financières que le CCAS apporte aux Pontois qui se retrouvent fragilisés, aux prises avec des difficultés importantes, avant l'énergie (eau, EDF, GDF) le logement (loyer, cau-



2 grands rendez-vous sont fixés aux anciens : en fin d'année pour le traditionnel colis et au printemps pour le repas, offerts par la municipalité.

tion) la santé (cotisations, prothèse). "Le CCAS a une relation privilégiée avec les personnes âgées de la commune, c'est pourquoi l'accompagnement social des personnes notamment âgées de plus de 60 ans pour leur garantir un accès aux droits sociaux et aux prestations sociales, prévenir le vieillissement, conduire des actions collectives de prévention, fait partie de nos missions".

Un des chantiers ouverts au plan social a été l'étude conduite par des chercheurs sur ce qu'on appelle le "non-recours" d'où il est ressorti que les pontois qui

renoncent à se soigner sont, en proportion, aussi nombreux qu'au niveau national mais aussi que la proportion de personnes bénéficiant de la couverture maladie universelle (CMU) est plus de 4 fois supérieure à la moyenne nationale et près de 6 fois supérieure à la moyenne départementale. Dans ce domaine comme dans d'autres, "si certaines améliorations peuvent être apportées grâce aux actions développées par la commune en partenariat avec des associations ou réseaux de professionnels, pour l'accès aux soins ou par des aides financières ponctuelles, cela dépasse largement le cadre de l'action communale" constate Hervé Havre ●

(*) Hervé Havre est également président de l'Union départementale et administrateur de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UDCCAS et UNCASS).

(**) L'association l'Équytable s'approvisionne en fruits et légumes auprès des agriculteurs de l'Y grenoblois qu'elle propose au public sous forme de "paniers" auxquels on peut s'abonner et qui sont livrés chaque semaine au centre social Irène Joliot-Curie

(***) L'enquête "santé" réalisée en 2010 a déposé 458 questionnaires.



Feux croisés contre la violence faite aux femmes

La violence conjugale est la plus fréquente des violences faites aux femmes. Elle est difficilement repérable car souvent cachée par la victime elle-même. La délégation aux victimes (DAV) a recensé en 2012 pour le ministère de l'intérieur, 148 cas d'assassinats, homicides volontaires ou violences suivies de mort commis par un partenaire ou ex-partenaire de vie contre une femme. En intervenant en amont, le foyer familial peut rester un lieu apaisé et serein, notamment grâce à la prévention des violences. À cet effet, la police municipale de Pont de Claix a particulièrement missionné un membre féminin de l'équipe pour suivre cette question, en relation constante avec le centre de planification et de prévention sanitaire (CPEF) ; ce dernier après avoir impulsé des actions dans le cadre plus global de la lutte contre les discriminations, a initié la création d'un collectif. La policière agit également dans le cadre de la convention de partenariat conclue entre le centre communal d'action sociale (CCAS) et les deux associations Miléna et Solidarité femmes, actives au niveau de l'hébergement et du suivi social des victimes d'agressions. Sur Pont de Claix, "les déclarations d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, le plus souvent des bagarres entre couples, note le commandant de la brigade de gendarmerie de Pont de Claix, sont passées de 5 en mai 2012 à 20 en mai 2013".



Assurer la sécurité lors des manifestations sportives ou culturelles, une présence lors des cérémonies commémoratives ainsi que la surveillance des parcs et jardins font partie des missions dites "administratives" de la police municipale

Prévenir : acteurs et coproducteurs

Yannick Ducastel, lieutenant commandant la brigade de gendarmerie et Gilbert Bonnet, chef de la police municipale de Pont de Claix sont en contacts quasi quotidiens : une façon de travailler ensemble qu'ils cultivent soigneusement avec un seul et même objectif "que tout se passe bien" !

Là n'est pas l'essentiel de leur travail en commun mais cela en fait grandement partie : la sécurisation des lieux, la gestion des stationnements, de la circulation, de la foule, à l'occasion d'événements comme Rocktambule (des milliers de personnes par soir) ou le Critérium du Dauphiné (plusieurs centaines de familles), est leur affaire et cela s'appelle aussi la prévention. C'est un aspect le plus souvent occulté de leurs champs d'intervention, en tout cas peu "médiatisé", que l'adjointe au maire en charge de la sécurité et de la prévention, Noëlle Guiguet, tient à souligner : "prévention n'est pas répression ; la police municipale et la gendarmerie réalisent un travail de fond qui n'est pas suffisamment connu, leur collaboration sur le territoire de notre commune est une vraie richesse". Ce que ne démentent ni l'un ni l'autre des gardiens de l'ordre, et a valu à la ville la visite récente du procureur de la République, M. Coquillat, lors de l'assemblée plénière du conseil intercommunal de prévention de la délinquance (CISPD).

La dimension humaine au cœur

Quand on lui parle de vidéosurveillance ou d'autoriser la police municipale à porter des armes, autant de sujets liés à l'actualité des sujets de sécurité, Noëlle Guiguet répond "proximité, contact sur le terrain : d'abord la configuration de la

ville ne se prête pas aux caméras, ensuite pour être efficace il faut quelqu'un derrière la caméra 24 heures sur 24, donc un coût important, et les expériences montrent que les résultats ne sont pas extraordinaires, que cela ne fait que déplacer les problèmes ; par ailleurs je suis convaincue que, comme la violence appelle la violence, l'arme appelle l'arme... et d'ailleurs notre police municipale n'a pas cette demande". Exit donc les vellétés de jouer au shérif sur les terres pontoises... L'élue explique "nous faisons le choix d'investir dans des moyens humains plutôt que dans des caméras ; plus d'humains égale plus de réactivité, que nos agents fassent de la prévention au contact avec les gens favorise le message "on veille sur vous".

"On veille sur vous"

Qu'y a-t-il derrière ce "on" ? la police municipale certes qui reçoit directement du maire la mission définie par le code auquel se réfèrent les communes : assurer la bonne application des arrêtés municipaux, le relevé des infractions (routièrès, au code de l'urbanisme, au code de la santé publique), assurer le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique, tout comme leurs collègues gendarmes. Car le commandant de la brigade de gendarmerie est officier de police judiciaire sur l'ensemble de sa circonscription, à la différence du maire qui l'est dans le cadre de ses fonctions limitées au territoire de

sa commune. La brigade de gendarmerie de Pont de Claix qui couvre aussi le territoire de Claix est forte d'une quarantaine de gendarmes ; elle est la plus importante, en nombre, du département : cela s'explique aussi parce qu'elle compte dans ses missions le "transfertement" (les allers et retours au tribunal) des 400 détenus de la prison de Varcès au nombre d'une cinquantaine par mois. Il y a aussi à Pont de Claix une nouvelle façon d'appréhender la prévention, qui la rend sensible à tous les niveaux de l'action municipale : l'insertion comme la démocratie locale, l'action sociale de proximité comme la jeunesse, l'éducation comme le droit des victimes ●



Un éducateur canin fait partie de l'équipe de la police municipale : chargé de veiller au respect des espaces canins, il est susceptible de former les propriétaires de chiens qui le souhaitent.



Sur simple demande, la police municipale ainsi que la gendarmerie surveillent les habitations pendant les vacances de leurs occupants. Signaler son absence :

Police municipale, 39 crs Saint-André, 04 76 29 86 10

du lundi au vendredi 8h-12h/13h30-17h,

Gendarmerie nationale, rue du 19 mars 1962, 04 76 98 04 38,

du lundi au samedi 8h-12h/15h-19h, dimanche et fériés :

9h-12h/15h-18h, remplir le formulaire :

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Prévention : de la contravention au crime

"Au quotidien, ce qui améliorerait significativement le fonctionnement de notre société sur les questions de sécurité et de prévention, c'est la qualité des partenariats locaux de prévention et de sécurité. L'État a beau dire et parfois faire, l'essentiel se joue sur le terrain où il n'est pas le seul acteur important" (1)

Le groupe de travail créé au sein du ministère de l'Intérieur à cet effet, a proposé en janvier dernier la refonte des outils de pilotage et des statistiques de la délinquance pour la gendarmerie : le projet crée un indicateur spécifique pour les violences intrafamiliales et la comptabilisation des violences conjugales ; il distingue la grande criminalité : homicides, règlements de compte entre malfaiteurs, vols à main armée, grands trafics de stupéfiants ou encore attentats font l'objet d'un traitement dans la durée. À l'heure où Internet et les réseaux sociaux font partie de notre quotidien, il met en place un outil de quantification de la cybercriminalité ; la lutte contre l'insécurité routière étant une politique publique prioritaire, le niveau de la délinquance routière est spécifiquement mesuré ; enfin, une agrégation de données relatives aux "comportements portant atteinte à la tranquillité publique" est soumise à la quantification ; elle est composée d'infractions ou d'incivilités, qui si elles ne sont pas forcément graves, nuisent au quotidien des habitants.

Au-delà de la prévention

Le "prévenu" d'un délit ou d'un crime, risque la détention : le cours de la justice est alors enclenché qui va faire appel aux stricts professionnels de la justice, jusque, si c'est un crime, à la cour d'assises où, là un jury composé de citoyens tirés au sort sur les listes électorales

est invité à rendre son jugement. Il n'existe pratiquement pas dans notre société d'alternative à la plainte pénale pour résoudre un conflit et réparer un préjudice causé à une victime ; de ce fait la machine judiciaire doit répondre à d'innombrables plaintes : la justice est devenue le lieu de pénalisation des conflits sociaux mais elle est aussi presque l'unique réponse à la demande de résolution des conflits : "c'est ainsi que des comportements de cour d'école se trouvent pénalisés et que des enfants effectuent des réparations pénales là où une intervention préventive des services de police ou des acteurs sociaux avaient toute leur place" (2). Voilà sans doute un élément d'explication aux lourdeurs de la chaîne pénale, depuis le dépôt de plainte, l'audition des victimes et témoins, la rédaction des déclarations, l'enquête préliminaire, celle au long cours... autant d'actes qui sont plus que familiers à tout un chacun grâce aux séries policières télévisées, lesquelles (est-il nécessaire de le préciser) n'ont qu'un lointain rapport avec la réalité, à commencer par leur durée...●

(1) Laurent Mucchielli, directeur de recherche au CNRS, auditionné par la mission d'information sur les statistiques de la délinquance, Assemblée Nationale, octobre 2012. Voir son site "Délinquance, justice et autres questions de société" www.laurent-mucchielli.org

(2) contribution du Syndicat de la magistrature à la mission d'information relative à la mesure statistique de la délinquance, Assemblée Nationale, avril 2013

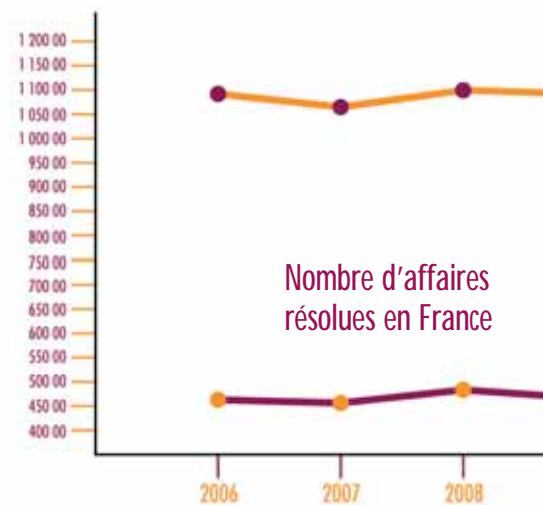
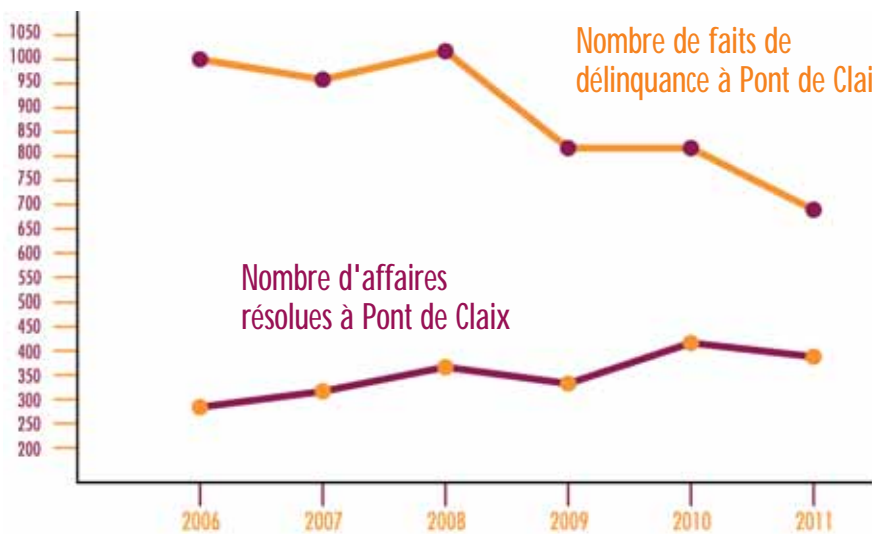
Gérer la proximité ou prendre soin du quotidien

Un problème de sécurité renvoie souvent à des questions de qualité du cadre de vie et de confort : l'urbanisme a donc sa place relative mais réelle dans les démarches de prévention. Les désordres mineurs dans un quartier, s'ils sont tolérés, produisent un environnement susceptible d'attirer de la délinquance. La théorie qui fait florès aux États-Unis, de la vitre brisée (broken window) popularise une nouvelle relation entre délinquance et sentiment d'insécurité : une simple vitre cassée et non réparée suffirait à donner l'impression que l'espace environnant n'est pas contrôlé et que des actes incivils peuvent s'y dérouler, développant en retour le repli des habitants sur l'espace privé au détriment des espaces publics voire pour ceux qui le peuvent, la fuite hors du quartier : "les démarches de gestion urbaine de proximité visant l'amélioration de la vie quotidienne des habitants s'inscrivent dans cet objectif" précise Alain Soler, le conseiller municipal délégué aux relations avec les habitants, en charge de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)



Dans la dernière période, la police municipale a recruté deux nouveaux agents. L'équipe est passée de 5 à 7 membres et la présence en soirée a été renforcée.

A compter de 2012, le changement de mesure statistique rend inopérante la comparaison



Parmi les membres du CISPD, le lieutenant Ducastel.

Une stratégie collective et partagée

Si le lieutenant Ducastel note une progression de "faits constatés" sur l'année 2012 par la gendarmerie de Pont de Claix, c'est dit-il "le résultat d'un contrôle plus actif et l'effet guichet unique" : car comme le spécifie la charte de l'accueil du public et assistance aux victimes affichée dans le hall de la gendarmerie "l'assurance d'être écouté par une unité de la gendarmerie nationale ou un service de police nationale, d'être assisté et secouru constitue un droit ouvert à chaque citoyen. Où qu'ait eu lieu l'infraction motif de la plainte. Ce qui illustre une critique répandue de ces statistiques qui portent plus sur l'activité des services que sur la variations

des phénomènes de délinquance dans la société. Il reste qu'en 2012 un fait de délinquance sur deux a été résolu, un résultat particulièrement bon. "Conflits de voisinage, jeunes en errance, conditions de vie indignes" sont autant de constats que "la collaboration entre la police municipale et la gendarmerie contribue à désamorcer" selon le lieutenant Ducastel ; pour Noëlle Guiguet, "s'il est donné à tout un chacun de pouvoir repérer une situation de délinquance, pour la traiter il faut des spécialistes" en premier lieu, l'adjointe à la prévention suggère les éducateurs de l'Apase**, mais aussi "le coordinateur de la prévention qui peut faire le relais auprès des différents acteurs et ren-

voyer à la bonne personne, par exemple à la conseillère de la mission locale chargée d'établir des rapports fondés sur la confiance avec des jeunes qui ont besoin de repères, d'un plan d'accompagnement en formation, loisirs, etc..."

*Association pour une action socio-éducative (APASE) : éducateurs spécialisés en place sur le territoire de la commune impliqués dans tous les dispositifs, actions et animations de prévention.



Nombre de faits de
délinquance en France



Toute la place aux habitants

" Comment est-ce qu'on vit bien ensemble ? comment est-ce qu'on a un quotidien de qualité ? comment en réfléchissant les aménagements urbains on prévient les conflits d'usage, on prend en compte les difficultés dans le "bien vivre ensemble" ?

Telles étaient les questions que posait le maire, Christophe Ferrari pour expliquer les finalités du plan local d'urbanisme (PLU) en cours d'élaboration à Pont de Claix et inviter les Pontois à participer aux différentes réunions prévues. Il en appelait ainsi à une double prise de conscience : comment la question du droit à la sécurité est liée à celle du vivre ensemble, qui sont d'abord et avant tout des questions à débattre, à poser avec l'ensemble des acteurs à commencer par avec les habitants.

Réduire les occasions de conflits entre les personnes, redonner du lien, retisser un peu de cohérence d'ensemble sur un même territoire sont les objec-

tifs que s'assignent les différents groupes d'habitants, constitués sous l'impulsion, ici de la Maison de l'habitant (en grande partie avec les bailleurs sociaux) là du centre social (avec les référents "familles"), pour créer les moments de la rencontre, quel qu'en soit le prétexte : un temps festif, une pause-café, une semaine du goût, une séance de cinéma en plein air ou le lancement de travaux d'aménagements dans le quartier... c'est ce qu'a vécu le groupe de travail "mieux vivre ensemble aux Îles de Mars" qui a vu s'impliquer très fortement les bailleurs, les associations mais aussi les équipements du quartier (l'Escale, l'Amphithéâtre...) ; "On veut vivre dans un quartier agréable et propre, quels problèmes, quelles solutions ?"

a été le thème d'une des actions du groupe qui l'a conduit à lister les problèmes récurrents au premier rang desquels on trouve les incivilités, par quoi commence "l'intolérable". Les groupes d'habitants existent pour que chacun soit solidaire des limites à ne pas franchir, une prévention " sociale" de la délinquance où chaque habitant a sa place ●

Groupe "mieux vivre ensemble aux Îles de Mars" :

Maison de l'habitant, av. des Îles de Mars, tél. : 04 76 29 86 29

Groupe "Temps festif aux Olympiades" et "Taillefer" : centre social Irène Joliot Curie, av. Girard, tél. : 04 76 29 86 40

Groupe participatif Grand Galet :

centre social Jean Moulin, rue du Dr Valois, tél. : 04 76 29 86 60



Les chiffres ne mentent pas

D'après la statistique émanant des causes de décès, les homicides volontaires se situent au très bas niveau de 0,6/100 000 décès en 2010 en France métropolitaine. Cette statistique, bien que constituant le meilleur indicateur de l'évolution des homicides, n'est pas tenue par la police, mais par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Au niveau national toujours, l'enquête de victimation, conduite tous les deux ans depuis 2007 par l'Institut national de la statistique (INSEE) recense et décrit un certain nombre de faits dont ont été victimes au cours des derniers 24 mois, les personnes interrogées à partir d'un échantillon représentatif de la population. Les auteurs P. Robert et R. Zauberman (in " *Mesurer la délinquance*", Paris, Presses de Science Po, 2011) soulignent la nécessité de confronter la statistique de police à l'enquête de victimation (parmi bien d'autres données). D'après les derniers résultats (qui concernent exclusivement la population métropolitaine) les cambriolages affectent un peu moins de 4 % des ménages ; 0,10 % des Français sont victimes de blessures ; les violences de moindre intensité (coups, menaces, injures, racket) sont plus fréquentes et concernent moins de 3 % des personnes, on affleure les 15 % s'agissant des violences verbales. Les agressions avec vol constituent une part importante de l'ensemble des agressions déclarées ; les vols dans les voitures concernent 7 % des ménages, et les vols personnels sans violence, 3 % de la population. Les vols violents (avec arrachage) affectent quelque 1 % : au total l'ensemble des vols avec cambriolage est en baisse mais reste le risque le plus répandu ●



Sécurité et délinquance routières

Selon nos auteurs "si les délits routiers étaient réintégrés dans la "statistique de police" publiée par la Direction centrale de la police judiciaire, leur masse imposante les placerait parmi les catégories les plus nombreuses, donnant ainsi une image plus exacte de ce qu'est l'activité de la police et de la gendarmerie nationales" : pour 2011, 15 485 982 contraventions (hors infractions de stationnement qui sont, elles au nombre de 7 377 106, mais sans compter l'activité des services municipaux). A Pont de Claix, la police municipale intervient par exemple pour toute mise en fourrière d'une épave ou d'un véhicule immobile depuis plus de 7 jours sur le territoire de la commune, (à l'exclusion des Résidences Îles de Mars et Jardins de Gringalet, qui parce que privées et à l'accès bouclé relèvent de la compétence des gendarmes) soit plus d'une centaine de procédures par an, environ deux par semaine : la procédure consiste à repérer et marquer le véhicule, rechercher et retrouver le propriétaire, l'alerter, le mettre en demeure... ●

Aide aux victimes : consultations gratuites de juristes et psychologues

L'association " aide et information aux victimes" (AIV) assure l'accueil des personnes victimes d'agression (physique, matérielle, morale) pour les aider à faire valoir leurs droits et obtenir réparation. Juristes et psychologues reçoivent sur rendez-vous pour répondre aux questions simples (comment déposer plainte et pourquoi ? comment la procédure va se dérouler...) ou pour accompagner en cas de choc en toute confidentialité. Habilitée, conventionnée et financée par le ministère de la justice, l'association bénéficie des financements des villes de l'agglomération, de La Métro et du Département. La ville de Pont de Claix missionne une avocate pour informer les Pontois qui en font la demande sur leurs droits et leurs obligations, les démarches et les procédures, pour les conseiller (consultation gratuite). La médiatrice de proximité est une personne bénévole qualifiée qui peut intervenir dans les conflits (permanence deux fois par mois, consultation gratuite).

AIV, avocat, Conciliateur de justice :
prendre rendez-vous au 04 76 29 80 62
Pour en savoir plus : www.ville-pontdeclaix.fr

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

propose un formulaire de pré-plainte en ligne accompagné d'un rendez-vous auprès de la brigade de gendarmerie ou du commissariat de police de votre choix. Aux jour et heure fixés, vous serez accueilli par une personne qui aura pris connaissance de votre plainte : il ne peut s'agir que d'une infraction contre les biens (vol, dégradation ou destruction de biens privés, escroquerie ou abus de confiance dont vous ne connaissez pas l'auteur. La liste des pièces dont vous devrez vous munir vous aura également été communiquée.



AVEC L'ESCALE Bougez jeunesse

Il se passe toujours quelque chose à L'Escale, l'espace "jeunes" de Pont de Claix.

L'été qui s'y prépare ne dément pas : sorties à la journée les mardis et vendredis, activités manuelles ou sportives, piscine et ski nautique les lundis, mercredis et jeudis de 14h à 18h ; des activités de proximité seront proposées en fin de journée ainsi que des soirées à thème (le mercredi) ; des séjours variés (montagne, mer) avec nuitées sont également au programme (à consulter sur www.ville-pontdeclaix.fr). L'action en faveur de la jeunesse se fonde à Pont de Claix, sous l'impulsion du "jeune" conseiller municipal qui en a la charge, Maxime Ninfosi sur des valeurs de citoyenneté et de participation à la vie de la cité ; ainsi les "jobs citoyens" qui invitent en contrepartie d'une semaine de travail dûment rémunérée de jeunes Pontois (es) à participer aux tâches du service public, ainsi l'aide octroyée à ceux qui souhaitent se former à l'animation, ceux qui développent un projet d'intérêt général...

Par l'exemple

" La grande qualité du travail et l'exemplarité pour la jeunesse pontoise, de l'active

et dynamique junior association Culture et sport des jeunes du Taillefer (CSJT), ayant une démarche citoyenne forte", ont été soulignées par les membres de la commission Jeunesse – animation-démocratie. Les protagonistes de CSJT ont été accompagnés par l'Escale dans l'élaboration et la réalisation de son projet intergénérationnel " Témoin du temps" et présentaient dernièrement devant un public par avance conquis le film qui résulte des rencontres avec les résidents de l'établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). À l'état de projet, il avait été soutenu par la Mutualité sociale agricole dont le représentant présent à la projection saluait le résultat.



PARTIR EN VACANCES GRÂCE À L'AIDE DE LA VILLE

La ville de Pont de Claix aide les familles à partir en vacances, car si les vacances sont synonymes de repos et de dépaysement, elles sont aussi pour les enfants l'occasion de faire des découvertes et des rencontres enrichissantes, de celles qui aident à grandir. Subordonnée aux ressources de la famille, en fonction donc du quotient familial (7 tranches, de moins de 400 à 1440 euros) l'aide de la ville s'étage de 250 à 70 euros, par enfant.

Elle est accordée aux familles en déduction d'une inscription des enfants de 4 à 17 ans, en centres de vacances, ou sous forme de remboursement des frais engagés pour une location en camping ou maison familiale, pension, hôtel (avec des enfants de 0 à 17 ans). Le dispositif a été nettement amélioré, rendu plus simple et plus lisible ces dernières années ce qui a favorisé les départs en familles ; il avait auparavant été étendu aux séjours à l'étranger et la prise en compte des frais de transport s'est révélée incitative. Près de 600 enfants ont pu ainsi partir grâce à l'aide de la ville ; le montant moyen versé aux familles s'élève à 63 euros par enfants, le plus grand nombre d'entre eux (148) se situant dans la tranche 3 soit un quotient familial de 551 à 700 euros. 68 % de foyers ont été aidés sur présentation de factures de location, la moitié d'entre eux s'est fait rembourser des frais de transport : un aller et retour en avion, bateau, train ou car.

Contacts :

vacances collectives (l'Escale : 04 76 29 86 90)
vacances familiales (CCAS : 04 76 29 80 20)

4 des 12 Diamonds Crews, de l'activité Dance Hall animée à l'Escale par Amélia Benhenni Boutaleb, ont participé au "Newcomer festival" organisé par la maison de la jeunesse de Winsen avec le groupe de rap Kash-K du Pontois Lilian Jankowski ; une participation saluée par le site <http://www.egons-winsen.de> et qui a donné lieu, au retour, à un échange avec le maire et les élus pontois en charge de la jeunesse et des relations internationales.

UNE FORMATION "MAISON"

Le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) permet à son titulaire de surveiller des piscines privées, des plages publiques ou privées, et d'assister les maîtres nageurs sauveteurs (MNS) pour la surveillance. C'est un diplôme reconnu, délivré sous l'égide du ministère de l'Intérieur. La formation préalable à l'obtention du brevet intègre des notions de secourisme en milieu aquatique, de réglementation et requiert un bon niveau de natation. Le service des sports et vie associative avec les secouristes pontois, organisme de formation agréé auprès de la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme (FFSS), proposeront cette formation à la rentrée 2013 dans l'enceinte du centre aquatique Flottibulle. 15 personnes peuvent être accueillies par session, des jeunes prioritairement à partir de 17ans. Ce diplôme ouvre de nombreuses possibilités d'embauche pour les lauréats, dans un secteur qui recherche pendant l'été en bord de mer et dans les lieux de baignade du personnel qualifié. On voit tout l'intérêt que cela représente pour une intégration dans le monde professionnel. La ville de Pont de Claix souhaite manifester ainsi quant à elle l'intérêt qu'elle porte à la jeunesse et les difficultés économiques qui sont les siennes en contribuant à faciliter l'insertion. La partie "secourisme" est dispensée par les sauveteurs secouristes pontois, la partie "aquatique" est confiée aux maîtres nageurs de Flottibulle, le temps de formation est de 50 heures entre les mois d'octobre et mars. Le coût de la formation se situe entre 400 euros et 500 euros pour les participants, une prise en charge est possible en se rapprochant des structures comme la mission locale, le pôle emploi... Un tarif pontois inférieur est prévu.

Pour tout renseignement :
service sport et vie associative :
tél. : 04 76 29 80 44
et/ou 04 76 29 80 77

CHANTIER CENTRE VILLE

Stationnement interdit : les Rues Benoît Jay, Parmentier, du Dauphiné et de la République sont fermées à la circulation en raison des travaux de réaménagement autour de l'école Jules Verne et du Pôle emploi (ex-Maison des sociétés). Un parking provisoire sur le tertre de la place S. Allende est mis en service afin de permettre le stationnement des usagers et visiteurs.



CANICULE

Fragilisées pendant les périodes de canicule, un contact régulier s'impose ! Le service des personnes âgées est à même de prendre régulièrement des nouvelles des personnes âgées isolées et d'intervenir en cas de besoin : c'est le "plan canicule" actif jusqu'à la fin de l'été. Se signaler ou signaler un(e) voisin(e) : 04 76 29 80 22

LA MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE & DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

Le projet longuement mûri et concerté avec l'ensemble des associations va voir le jour après des mois de travaux. Les portes de la maison seront en effet ouvertes à qui voudra la découvrir le jour même où les associations pontoises tiennent leur forum : à 10h le samedi 7 septembre le maire et la municipalité se tiendront sur le perron du bâtiment de l'avenue du Maquis de l'Oisans, 1200 m² qui abritent quinze bureaux associatifs, deux salles de réunion, une salle de conférence et un centre de ressources. L'intérêt du projet pour tout le sud de l'agglomération a permis le concours du Conseil général de l'Isère, de La Métro et de la Région Rhône-Alpes pour un aménagement "Haute Qualité Environnementale" (HQE).

Inauguration et forum festifs

Comme chaque année mais aussi pour marquer d'une pierre blanche ce jour qui voit l'aboutissement d'un projet très important pour la vie associative pontoise, la journée sera festive : les allocutions seront suivies d'un lâcher de ballons, et toute l'avenue Raffin Cabois sera chargée d'attractions foraines pour le plus grand bonheur des familles. Autour de la maison de la vie associative, on pourra participer à un tournoi d'échecs, pêcher à la ligne, se livrer aux joies du paintball, ou... réparer son vélo ! Buvette et repas à l'italienne seront également proposés. Autour du complexe sportif des 2 Ponts, pendant que planeurs ou voitures en modèles réduits s'exhiberont, tournoi et jeux de foot, démonstration de roller hockey sont prévus. Enfin, à l'intérieur du boulo-drome, outre les nombreux stands des associations, les équipes font l'animation : démonstrations de judo, gymnastique, danse en ligne, éducation canine, capoeira, danse latine, tai chi chuan, hip-hop, R'n'B, rumba... et feu d'artifice annoncé pour 22h, la fête quoi !

Samedi 10 septembre,

complexe des 2 Ponts, Boulo-drome,
Maison de la vie associative et de l'économie sociale et solidaire,
avenue du Maquis de l'Oisans et avenue Raffin Cabois,
à partir de 10h : inauguration de la MVAESS et
forum des associations.

Pour en savoir plus :

www.ville-pontdeclaix.fr ou 04 76 29 80 77

Plus de 60 ans enfants, accompagnés d'un parent, parfois d'un grand-parent, ont été reçus par l'équipe de la Capucine durant ses cinq premières années d'existence. Aujourd'hui, à l'occasion de cet anniversaire, les membres de l'équipe d'accueillants préparent une journée "portes ouvertes" pour permettre à d'autres enfants, encore plus nombreux, accompagnés d'un parent, d'être accueillis... et pour leur expliquer, les inviter à pousser la porte, ils ont besoin de vous, de votre témoignage sur ce que vous a apporté le passage par la Capucine.

L'opération "portes ouvertes" est prévue pour le mardi 1er octobre de 16h30 à 18h30, d'ici là, vous pouvez apporter votre témoignage à : La Capucine, La Ronde des Couleurs Centre commercial Arc-en-Ciel / 11 rue Mozart / tél. : 04 76 29 80 24



Mariano Garcia, membre de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, aux côtés de Nathalie Roy, conseillère municipale déléguée lors de la journée de sensibilisation du personnel municipal.

POUR QUE LE HANDICAP N'EN SOIT PLUS UN EN VILLE

Chaque année, Nathalie Roy, conseillère municipale déléguée en charge de la question du handicap rend compte à ses collègues élus du travail réalisé par la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Sur les deux années 2011 et 2012 des travaux ont été réalisés : pour rendre accessible le cimetière du Vercors, pour abaisser les trottoirs rue Charles de Gaulle et à l'entrée des Jardins de Gringalet, pour la reprise des trottoirs et du cheminement sur le cours Saint-André, pour réserver des places aux personnes à mobilité réduite devant la pharmacie et le laboratoire du cours Saint-André, devant Beau Site, sur le parking des tennis couverts...

Le bond du Fil

Le Fil, un véhicule de 8 places adapté et son chauffeur, permet d'accompagner des personnes à mobilité réduite ou handicapées qui ne peuvent pas se déplacer seules, pour des trajets du quotidien : près de 3000 sorties collectives pour des loisirs ou des courses ont été effectuées en 2011

et un peu plus de 200 à titre individuel (rendez-vous chez le médecin, avec l'administration...); en 2012, quelque 500 trajets supplémentaires ont été recensés.

Après le diagnostic...

Un diagnostic complet ayant été réalisé sur les bâtiments publics municipaux, des interventions ont eu lieu à l'école élémentaire Jules Verne, au centre aéré de Varcès, à la bibliothèque Aragon et à la Maison de l'habitant, essentiellement pour l'accessibilité des toilettes. Parallèlement une parcelle individuelle pour personne à mobilité réduite a été aménagée aux jardins familiaux et un fauteuil permettant l'accès au bassin est mis à disposition à Flottibulle. Sous certaines conditions le handicap ouvre droit à une exonération de la taxe d'habitation ou à un

chèque Cad'hoc d'une valeur de 31 euros à l'occasion des fêtes de fin d'année... En 2012 le personnel communal a pu participer à une journée de sensibilisation aux différents handicaps : devant le succès remporté l'initiative devrait être renouvelée. On se souvient également, à l'heure du bilan, des initiatives mêlant des personnes valides et des personnes souffrant de handicap : spectacle de danse, journées multinationales, initiation à la musculation, activités de l'école municipale des sports, sciences, art et culture... et le mois de l'accessibilité.

En savoir plus :

CCAS 27 av. Antoine Girard
Service Santé/handicap :
04 76 29 80 20



Entropie



Des noirs dans les bleus



Expo Rocktambule



Un jour au parc
Jean de La Fontaine

AUX 4 COINS DE LA VILLE

"Un jour au parc" Jean de La Fontaine a été proposé par l'Amphithéâtre autour du mouvement et de comment la danse peut rendre accessible toute tentative de "se hisser" au-dessus du plancher des vaches si cher à Otar Iosseliani : un des enjeux de la culture en débat au cours de la journée pendant que les enfants s'ébattaient autour des jeux proposés par la ludothèque du centre social. Le mot entropie, nous dit une fameuse encyclopédie collaborative du net, a été introduit par Clausius et est dérivé d'un mot grec signifiant transformation. Il caractérise tou-

jours la complexité et donc le "désordre" possible d'un système, mais possède de nombreuses significations. Entropie, c'est le nom qu'ont choisi les deux sculpteurs Jacques Durand et Gérard Ducret pour leur très belle dernière née qui, fichée au carrefour du Cours Saint-André et la bretelle de Grand Galet a fait d'un arbre mort vieux de 160 ans un totem de la reviviscence et un symbole de l'art dans la ville cher à la municipalité et à l'adjoint en charge de la culture. Le véritable événement culturel qu'avait été l'organisation du festival Rock-

tambule dans les locaux désaffectés des papeteries a été lui aussi "revivifié" par l'exposition des photos de trois artistes (Jessica Calvo Ruiz, Nathalie Granger-Pacaud, Sébastien Lapierre, l'association Focus) d'abord à la bibliothèque municipale Aragon puis à Flottibulle. Il revenait bien à cet équipement, pépite sportive de la ville d'accueillir l'exposition réalisée avec l'aide de la fondation Lilian Thuram, "Des Noirs dans les bleus" qui rend hommage aux sportifs des Antilles, de Guyane, et de Nouvelle Calédonie en équipe de France de 1930 à 2010.

ENQUÊTE PUBLIQUE

La société Arkema située sur le territoire de la ville de Jarrie ayant déposé auprès de la préfecture une demande d'autorisation d'exploiter une unité de fabrication de chlore par électrolyse à membrane, une enquête publique a été ouverte : toute information sur le projet peut être demandée au 04 76 39 74 01 (Sté Arkema) ou au 04 56 59 49 55 (service protection de l'environnement de la direction départementale de la protection des populations), qui peut communiquer le dossier d'enquête à qui en fait la demande.

1^{ÈRE} CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE EN APPARTEMENT



Chez vous, la science !

Cela s'est passé en mai dans le quartier des Îles de Mars devant un auditoire limité à la jauge d'un salon chez des particuliers : sept personnes attentives et réactives. La soirée était (brillamment) animée par Xavier Delfosse, astronome de l'Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble. Le principe : un habitant invite chez lui d'autres personnes (des voisins, des amis) autour d'un thème scientifique. Un chercheur est convié à venir le présenter et participe à la

discussion. "La science vient à vous" pourrait être la phrase emblématique de toutes les actions qui se conduisent en préfiguration de la cité des arts et des sciences et du projet de planétarium. Inviter un scientifique (plutôt de haut niveau) chez soi pour discuter et débattre de ce qui habite notre quotidien, en est un des aspects.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Pont de Claix, ville de science et de culture > 04 76 29 80 65
Pont de Claix contribue au site de partage des acteurs culturels scientifiques et créatifs : www.echosciences-grenoble.fr

SITE INTERNET

www.ville-pontdeclaix évolue et s'étoffe : pas besoin de chercher une réponse à une question pour faire un tour sur le site internet de la ville ; on y trouve, comme toujours, de l'actualité et des reportages d'archives, un agenda au jour le jour, les publications et formulaires en téléchargement et à partir du mois d'août un espace dédié aux familles pour faciliter les relations avec le périscolaire, la cantine, la petite enfance.

INAUGURATION DES JARDINS FAMILIAUX

Une vingtaine d'habitants avaient répondu présents à l'invitation de la municipalité pour inaugurer les jardins familiaux. Porté par les centres sociaux et le service urbanisme, le projet visait à requalifier et distribuer les parcelles le long du canal EDF. Le discours du maire de Pont de Claix Christophe Ferrari devant de nombreux élus (Marie-Odile Novelli, vice présidente de la Région en charge de la politique de la Ville, Fabrice Hugelie maire de Seysins, Michel Octru maire de Claix, Brigitte Périllé conseillère générale du canton de Vif, et les élus municipaux Noëlle Guiguet, Delphine Chemery, Jean Simon, Sam Toscano, Ali Yahiaoui, Maxime Ninfosi, Alain Soler,) a été suivi de la visite des parcelles. Les jardiniers ont expliqué avec passion leur implication dans le projet. Pot de l'amitié et repas partagé ont clos la matinée.



WEB FAMILY ENTREZ DANS L'ESPACE !

Les inscriptions à la cantine et aux activités périscolaires : c'est à partir du 15 juillet (de 8h à 12h et de 13h30 à 17h) au carrefour Mozart ; les inscriptions à Euréka, l'école municipale des sports, des arts, des sciences et de la culture, c'est d'abord le samedi 7 septembre de 10h à 16h, à la Maison de la vie associative et de l'économie sociale et solidaire, le jour même de son inauguration, puis les jours qui suivront aux horaires d'ouverture au public ; l'espace famille sur le web, à partir duquel vous pourrez procéder, à partir du 1er août, à certaines de ces inscriptions (petite enfance, périscolaire, cantine), ouvert 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Pour en avoir la clé rien de plus facile : se rendre au carrefour Mozart pour récupérer code et mot de passe qui vous permettront l'accès à votre espace personnalisé sur le site de la ville :

Se renseigner : carrefour Mozart, rue Mozart, 04 76 29 80 65 ou www.ville-pontdeclaix.fr

A VOTRE
SERVICE



Mairie

www.ville-pontdeclaix.fr
Place du 8 mai 1945
04 76 29 80 00

Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h -12h
Place de la scierie
04 76 29 80 02

PIMMS 12 av. C. de Gaulle
04 38 92 10 33

Centre communal d'action sociale (CCAS)

27 av. Antoine Girard,
04 76 29 80 20

Centre social Irène Joliot Curie,
04 76 29 86 40

Centre social Jean Moulin
04 76 29 86 60

Maison pour l'emploi
Place Winsen Luhe
04 76 29 86 20

L'Escale
04 76 29 86 90

Maison de l'Habitant
av. des Iles de Mars,
04 76 29 86 29

Centre de planification et d'éducation familiale
04 76 29 86 50

Petite enfance La Ronde des Couleurs
04 76 29 80 24

Inscriptions scolaire, périscolaire et cantine
04 76 29 80 65

Bibliothèque
04 76 29 80 95

Flottibulle 04 76 29 86 00

Résidence et service personnes âgées
04 76 29 86 70

Service maintien à domicile et Le FIL
04 76 29 80 22

Déchetterie de Pont de Claix
43 av. du Maquis de l'Oisans
04 76 40 39 43

lundi, mercredi,
jeudi, vendredi, samedi :
8h30 - 11h30
et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30
Pour toutes vos questions sur le tri, la collecte des déchets ménagers et les déchetteries de l'agglomération grenobloise
Numéro vert : 0800 50 00 27
www.la-metro.org

Service collecte, Déchetterie et tri sélectif Groupement SUD Métro
04 76 33 16 63

PERMANENCES DES ÉLUS

2 conseillers municipaux ont été délégués par le maire et le conseil municipal pour recevoir les habitants et leurs suggestions. Ils reçoivent sur rendez-vous :
Alain Soler -
06 76 51 15 65
Maurice Alphonse -
06 76 51 48 73

Le maire, Christophe Ferrari, reçoit sur rendez-vous au 04 76 29 80 80 ou sur demande écrite.



LA VILLE VEND AUX PLUS OFFRANTS

2 appartements* situés au 2 cours Saint-André, les visites auront lieu :
Mardi 9 juillet de 11h à 13h et de 16h à 18h

Jeudi 18 juillet de 16h à 18h

*un T3 de 80 m² avec cave et grenier, chauffage au gaz. Mise à prix : 176 700 €
et un T3 de 89 m² avec une petite terrasse, cave et grenier, chauffage électrique.

Mise à prix : 156 600 €

Renseignements : service urbanisme 04 76 29 80 55



why not...
pourquoi pas...

7 septembre / 8 novembre 2013
biennale

La biennale d'art non-objectif de Pont de Claix va se tenir essentiellement aux Moulins de Villancourt durant les deux mois de septembre et d'octobre prochains afin de permettre à vingt-deux artistes (deux fois onze) de s'y succéder dans les meilleures conditions. Dans le même temps, la galerie Hang'Art de Grenoble accueillera Roland Orépuik tout le mois de septembre puis trois artistes venus de Belgique et des Pays-Bas. La commune de Sainte-Marie d'Alloix s'est associée à la biennale et accueillera quant à elle en octobre des artistes venus des États-Unis, d'Allemagne ou d'Autriche.
"La municipalité a pour ambition de

pouvoir présenter la création plasticienne actuelle dans toute sa diversité, explique Sam Toscano, premier adjoint en charge de la culture, dans une société ou l'individualisme à tendance à prendre le pas sur l'intérêt général, la morosité sur la joie de vivre, la municipalité de Pont de Claix continue avec sa politique culturelle volontariste de mettre en lumière des artistes, qui eux-mêmes viennent éclairer nos concitoyens."

Commissaire de l'exposition et artiste, Roland Orépuik présente ceux qui vont constituer cette deuxième édition d'un "festival d'art non objectif" gravé dans les mémoires pontoises : "Ils sont pein-

tres, sculpteurs, parfois les deux. Ils proposent une autre perception ; la peinture ce n'est pas qu'une histoire de toiles de tubes et de pinceaux. Ces artistes ne sont ni des purs et durs enfermés dans des convictions, ni des traditionalistes nostalgiques des avant-gardes passées, ce sont des défricheurs, ils redécouvrent d'autres matériaux, réinventent une pratique, offrent au regard une "autre "proposition plastique".

+ www.ville-pontdeclaix.fr

Vernissage le 10 septembre à 18h
aux Moulins de Villancourt
Rens. : 04 76 29 80 59

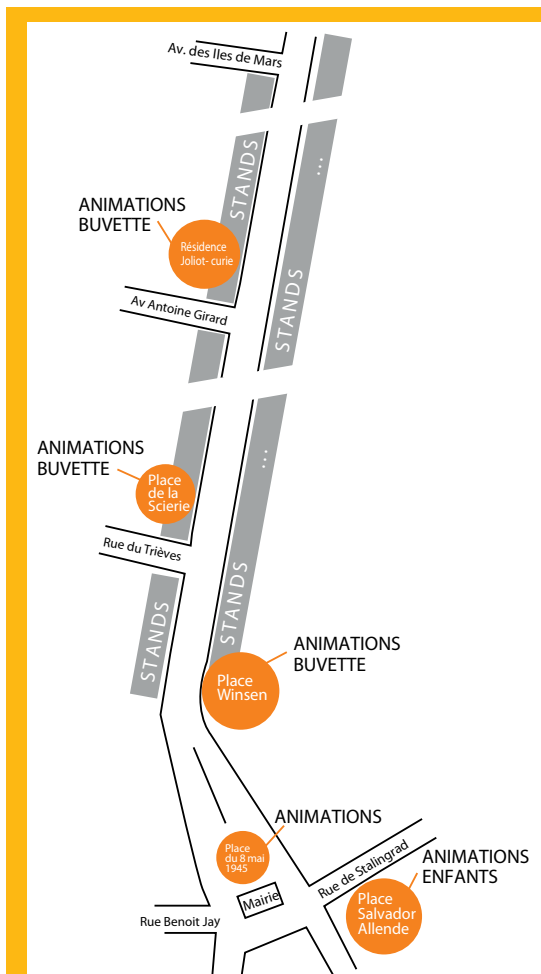


ANIMATIONS

Cinéma sous les étoiles

Dimanche 7 juillet / Moulins de Villancourt
Le temps des galaxies & Hugo Cabret
 Mercredi 23 juillet / Place du marché
La nouvelle guerre des boutons
 Mercredi 28 août / Parc Jean de La Fontaine
Zarafa

SERVICE CULTUREL > 04 76 29 80 59



ANIMATION

Grande braderie et vide grenier

L'association Ass'IdeM (en collaboration avec Europucier) organise avec le soutien de la ville de Pont de Claix et la participation d'associations pontoises une grande brocante & vide grenier :

LE SAMEDI 14 SEPTEMBRE dans les rues et places du centre ville : depuis la place Salvador Allende jusqu'à l'avenue des Îles de Mars tout le long des contre-allées du cours Saint-André : nombreuses animations, buvettes, restauration...

Professionnels et particuliers, pour réserver votre emplacement : (15 euros les 4 mètres linéaires) :
 Tél. : 06 24 97 60 31 et 06 81 96 62 87
 ou permanence les lundis et jeudis de 14h à 17h à la Maison de l'habitant, av. des Îles de Mars.



ÉTÉ 2013
OUVERT 7/7J
DE 10H À 19H
SNACK
SUR PLACE



Flottibulle

CENTRE AQUATIQUE DE PONT DE CLAIX

TOBOGGAN
BASSIN SPORTIF
AIRE DE LOISIRS
RIVIÈRE À REMOIS
UN ÉTÉ DE JEUX & DE DÉTENTE SUR LA PELOUSE
ANIMATIONS SPORTIVES

tél. : 04 76 29 86 00
www.ville-pontdeclaix.fr
www.facebook.com/centreaquatique.flottibulle



INSTALLÉ
À PONT DE CLAIX
DEPUIS 33 ANS,
LE KINÉSITHÉRAPEUTE
GEORGES-MICHEL
REYMOND EST BIEN
CONNU DES PONTOIS.
IL SUIT ÉGALEMENT
UNE ÉQUIPE PROFES-
SIONNELLE DE
CYCLISME DEPUIS
10 ANS.

Kiné

du sport et du vélo

Il a évidemment assisté au départ du Critérium du Dauphiné place du 8 mai 1945 le 8 juin dernier : « *un beau départ, une belle organisation* ». Pourtant, depuis qu'il collabore avec AG2R La Mondiale, Georges-Michel Reymond pourrait être blasé : « *j'ai vu près de 500 départs et 500 arrivées* ». Mais à Pont de Claix, « *la géographie s'y prêtait* ». Il y a d'ailleurs croisé les deux coureurs qui figurent sur l'affiche devant laquelle il pose : Thomas Voeckler et Mikel Astarloza. « *L'avantage du Critérium, c'est qu'on y croise les coureurs du Tour, mais de plus près. Les sportifs sont plus accessibles, plus détendus* ». Il faut dire que le Critérium est la seconde course la plus suivie au monde, après le Tour de France. Ce samedi à Pont de Claix, Georges-Michel Reymond a aussi amené un de ses patients et ancien coureur pontois, Aimé Hasler, qui a autrefois participé au Critérium. C'est

que les deux carrières de Georges-Michel Reymond sont mêlées. Après l'obtention de son diplôme, il devient kiné de l'équipe de France de ski de fond, une première expérience de deux ans. Sa venue à Pont de Claix est un choix assumé : « *j'ai choisi Pont de Claix parce que c'est une commune populaire, sportive et dynamique. Il y a toujours eu beaucoup d'associations, une belle piscine, un grand nombre d'équipements* ».

LES DEUX VIES DE MONSIEUR REYMOND

Il y a dix ans, AG2R La Mondiale (basée à Chambéry) le contacte et lui propose d'intégrer l'équipe. « *J'ai massé Laurent Brochard, champion du monde... Je ne le connaissais pas* ». Test réussi : il consacre désormais quelque 80 jours par an au cyclisme professionnel : « *chaque kiné s'occupe de deux coureurs. Diététique, récupération, massage, rééducation, physiothérapie, on les accompagne tout au*

long de la course. Sur un départ comme à Pont de Claix, on intervient une heure avant le début de l'épreuve : massage, bandage, crème chauffante, accrochage du dossard, de l'oreillette, préparation du ravitaillement. Pendant le Tour, on les bichonne, on est 24 heures sur 24 ensemble, on devient leur confident. » Il est devenu l'ami intime de Christophe Moreau qui a gagné le Critérium en 2007, « *quand j'étais son kiné* ». Christophe Moreau lui a d'ailleurs dédié son maillot de champion de France. Si Georges-Michel Reymond est le seul kiné du Tour dans la région, il est aussi « le plus vieux ». À 57 ans, il pense consacrer encore 3 ans au Tour, « *mais encore 10 ans au cabinet* », dans lequel l'ont rejoint d'autres praticiens. Dans son travail quotidien, il revendique « *le sens du service* » et la proximité : « *J'aime bien l'ambiance ici, tout le monde se connaît* » ●

GRUPE MAJORITAIRE

Il est de tradition à Pont de Claix depuis quelques années de fêter juste avant les vacances d'été les sportifs, le Maire Christophe Ferrari et toute l'équipe municipale sommes très attachés à la pratique du sport car celui-ci outre ses vertus physiques, sociales, éducatives, s'appuie sur des valeurs fondamentales : La volonté, le goût de l'effort, l'esprit d'équipe, la fraternité. C'est pourquoi se perpétue d'année en année la fête du sport qui rassemble pendant quelques jours plus de 900 enfants des écoles de notre commune sur les complexes sportifs, cette fête est agrémentée depuis 4 saisons de la remise de récompenses aux clubs les plus méritants, tant par leurs résultats

que par leurs comportements.

Le sport dans notre ville c'est aussi en quelques chiffres :

33 associations, 170 000 euros d'aides directes, près de 400 000 euros d'aides indirectes, mises à dispositions de locaux et de moyens humains ce qui représente environ 8% du budget communale, dans le contexte difficile auxquelles sont confrontées les collectivités territoriales l'engagement de la municipalité ne faiblit pas, avec cette année 2 événements sportifs d'importances à Pont de Claix l'accueil avec la collaboration de l'US 2Ponts, de l'équipe de Suède de rugby moins de 18 ans

dans le cadre des championnats d'Europe organisés par le comité des Alpes et le départ d'une étape de légende du critérium du Dauphiné Libéré.

Nous savons qu'il est de plus en plus difficile pour les bénévoles de gérer leurs associations, c'est pour les aider qu'à partir du mois de septembre la municipalité va mettre à leurs dispositions un bel outil de travail avec la nouvelle maison des associations et de l'économie sociale et solidaire.

Le groupe de la majorité municipale vous souhaite à toutes et tous de passer un bel été.

Sam TOSCANO, président du groupe de la majorité

COMMUNISTE ET DIVERS GAUCHE

Le 5 juin, des militants d'extrême-droite ont tué Clément Méric, syndicaliste étudiant et militant antifasciste. Ce meurtre nous indigné et nous révolte ; il s'inscrit dans la suite de très nombreuses agressions commises par des groupes d'extrême-droite ces derniers mois. La situation exige des actes forts, permettant de mettre un coup d'arrêt à la propagation de ces idées et pratiques nauséabondes.

Confortés par des partis qui reprennent des propos et des pratiques de l'extrême droite, les groupes fascistes refont surface. Les dernières actions contre le mariage pour tous et toutes ont été l'occasion pour eux d'être mis sur le devant de la scène. Nous dénonçons la banalisation du FN et de ses idées xénophobes et racistes. L'exclusion, le rejet de

l'autre, la fermeture des frontières, la désignation de boucs émissaires, la dénonciation de l'immigration comme responsable de tous les maux sont des attitudes qui, l'histoire en témoigne, conduisent au pire.

Il est nécessaire d'agir avec détermination contre les idées d'extrême droite.

Odieux et inacceptable en lui-même, le meurtre de Clément dépasse le drame individuel. Agressions contre les lesbiennes, bi-es, gays et les personnes trans, contre les immigrés et les personnes issues de l'immigration, les musulmanes, actes antisémites, violences envers des militantes antifascistes et des organisations progressistes, se sont multipliées dans toute la France comme à travers toute l'Europe. Le mensonge, la haine,

la violence, la mort, voilà ce que porte l'extrême-droite, de tout temps et en tous lieux.

Ce n'est pas une question morale ; le fascisme se nourrit des peurs face à l'avenir : 5 millions de chômeurs et chômeuses, 8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, 3,5 millions de mal logés, accroissement de la précarité, conditions de travail dégradées, licenciements, fermetures d'entreprises... Face à l'explosion des inégalités et aux politiques d'austérité, il faut reconstruire l'espoir collectif en une société plus juste.

Bon été à toutes et à tous .

Bernadette CEREZA, Dolorès RODRIGUEZ, Mebrok BOUKERSI

UN AVENIR POUR PONT DE CLAIX

Mieux qu'un sondage : la réalité. Huitième défaite dans des élections partielles, depuis les dernières législatives, pour le parti socialiste, parti du Président, son représentant étant même non qualifié au second tour de la dernière élection.

L'UMP a gagné les huit sièges à pourvoir.

La réalité c'était aussi depuis un an : annulation de la majorité des mesures prises par le gouvernement précédent

pour gérer la crise depuis 2008.

Baisse du pouvoir d'achat lié principalement à la défiscalisation des heures supplémentaires, diminution des retraites, augmentation du coût de la vie... mariage gai, transparence et c'est la récession par manque de compétitivité des entreprises.

Et le chômage continue à croître chaque jour.

Il y avait cependant urgence à s'atta-

quer prioritairement à la compétitivité des entreprises, au chômage de masse et au maintien du pouvoir d'achat des français.

Le Président et son gouvernement va-t-il enfin s'y attaquer ?

A chaque pontois de se faire une opinion

M. DITACROUTE, Conseiller Municipal

FRONT DE GAUCHE ET CITOYENS

PRÉVENTION – SÉCURITÉ : UNE AFFAIRE DE SOLIDARITÉ

Le droit, pour nos concitoyens, de vivre en sécurité est un droit fondamental au même titre que les droits à la santé, à l'éducation, au travail, ... etc.

Prévention, dissuasion, sanction : la lutte pour la sécurité ne peut être efficace sans reposer sur ces trois exigences. Dans le cadre d'un État républicain, c'est d'abord à celui-ci d'assurer cette mission, pour cela :

- Il faut stopper la baisse des effectifs de police et de gendarmerie et recruter, former des policiers et des gendarmes, en leurs assurant de meilleures conditions de travail, afin qu'ils puissent conduire leur mission dans le cadre d'une déontologie fondée sur le respect des personnes. Le rétablissement d'une police de proximité constitue une exigence absolue.
- Il y a également lieu de revoir rapidement la répartition des forces de sécurité sur le territoire national : les com-

munes populaires, comme Pont de Claix, sont aujourd'hui les premières à souffrir de la rationalisation des effectifs. Il faut un effort conséquent pour répondre à leurs besoins notamment par un plan de construction de locaux et l'ouverture de commissariats.

- Il en est de même pour les services de la Justice, premiers sinistrés de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) avec le rétablissement de tribunaux de proximité sur l'ensemble du territoire et le lancement d'un vaste plan recrutement de magistrats et de personnels administratifs.

Si les volets dissuasion / sanction doivent prioritairement relever d'une implication forte de l'État, les collectivités locales ont un rôle déterminant à jouer sur le volet prévention. Ce sont elles qui sont le plus en proximité des habitants et qui connaissent le mieux leur territoire. Dans le cadre notamment des contrats locaux de sécurité et de prévention de la délin-

quance (CLSPD) et en collaboration étroite et régulière avec les services de l'État, elles doivent déployer une importante action dans le domaine de la médiation sociale et de la prévention des conflits. Elles doivent soutenir toutes les initiatives visant, par une présence de proximité, à prévenir et résoudre les conflits de la vie quotidienne. Notre Police Municipale joue pleinement son rôle dans ce dispositif mais cela doit être complété et amplifié.

C'est pourquoi, le groupe des élus «Front de Gauche et Citoyens» réitère sa demande de rétablir au plus vite sur Pont de Claix et en complément de l'action de la Police Municipale un véritable service de médiation de quartier, en lien avec les habitants et leurs associations, au travers d'agents communaux formés à cette tâche. Il en est de même pour la médiation de nuit dans les lieux publics, les parties communes des immeubles, ... etc. Ces services ont disparus et c'est bien regrettable !

Claude FARGE, Patrick DURAND, Simone TORRES



"Bonjour madame,

voilà la photo que je vous ai montrée il y a quelques jours, elle a été prise le 22 ou le 23 août 1944 par Jean Perrin vizillois alors âgé de 18 ans qui depuis les vitrines du magasin de ses parents sur la place du château a réalisé un véritable reportage photographique digne d'un correspondant de guerre. C'est dans ces photos que nous avons trouvé celle prise à Pont de Claix..."

La chose est assez rare pour être soulignée : on peut déposer au service des archives de sa ville des documents qui présentent un intérêt autre que strictement privé, pour qu'ils soient mis à la disposition des curieux, historiens du dimanche ou chercheurs, lesquels sauront les trouver là. Et nulle part ailleurs. C'est en 2004 que Robert Aillaud vient frapper à la porte du service municipal pour y déposer cette photo (prise sans doute le jour de la libération de Pont de Claix), il est alors président de l'association des Amis de l'histoire du pays vizillois ; Chacun d'entre nous est ainsi susceptible d'apporter sa contribution à l'écriture de l'histoire de notre ville. Mais n'y pense pas toujours ! Ainsi l'archiviste qui a recueilli des documents photographiques peut-elle témoigner que la plupart du temps, ils sont déposés aux archives à la suite de rencontres rarement fortuites. En 2002, à la faveur d'une rencontre avec le Club du Temps libre, la vice – présidente d'alors Mme Prudon confie plusieurs clichés : le Cours Saint-André sous la neige dans les années trente, la pose en 1885 des conduites d'eau de Grenoble, les cadres des papeteries (26 mai 1912) et la photo d'une association sportive vers 1912.

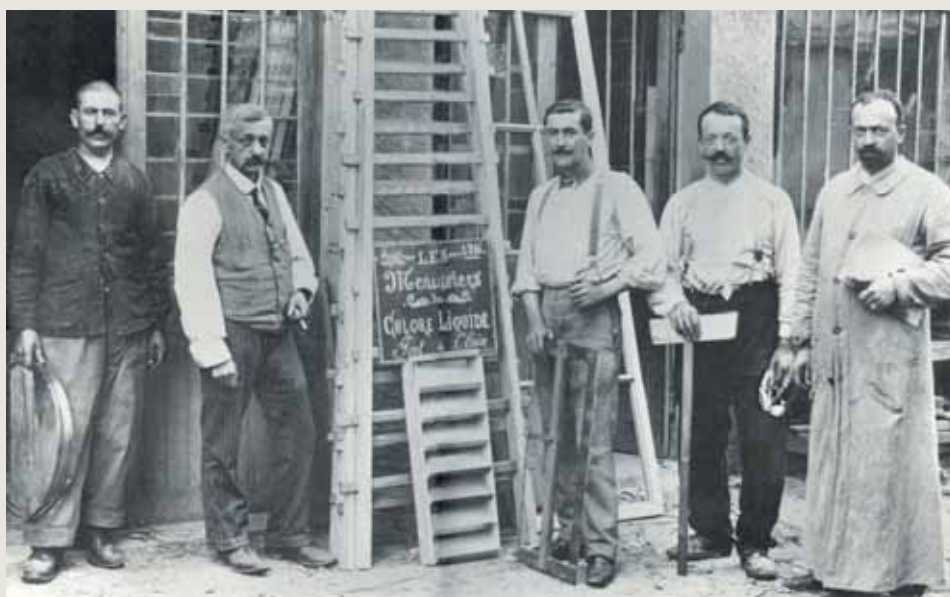
Le patrimoine en photos pour les journées

Les archives sont toujours très impliquées dans les journées du patrimoine. Lors de leur tenue, un échange avec Mlle Ducret

a convaincu cette dernière de déposer des photos de classe, et permis le contact avec M. Sabatier détenteur d'un précieux document qui représente un remplissage d'obus dans l'entreprise Magnat-Simon en 1917. Les photos de classes de l'école Sainte-Agnès ont été confiées par une institutrice avec d'autres documents ayant trait à l'établissement, désormais fermé pour des raisons de sécurité liées au bâti : il en restera donc une trace aux archives, bel exemple de l'intérêt de la chose. 15 plans de la construction du "nouveau" pont accompagnent le dépôt en 1990 par les héritiers de la famille Breton de 4 prises de vues des ponts et 9 de la commune vers 1875. C'est en 2004, que

Mme Dezandre confie la photo de son grand-père (le premier en partant de la gauche) entouré de ses collègues menuisiers chez Chlore liquide en 1916... Le cliché du pont pris par François Charles Dulac, fabricant de boutons pressions à Pont de Claix est daté de 1913, est confié pour reproduction par sa petite-nièce... tout juste un siècle plus tard.

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine qui se dérouleront les 14 et 15 septembre prochains, la ville de Pont-de-Claix organise une exposition sur la mémoire des papeteries et des papetiers : il est encore temps de contribuer... ●



Pour saluer Allende > Le 11 septembre 1973 le putsch militaire conduit par le général Pinochet et les forces conservatrices avec l'appui des services secrets étasuniens, renverse le gouvernement socialiste du Chili provoquant la mort de son président démocratiquement élu Salvador Allende. Le 11 septembre 2013, la ville de Pont de Claix lui rendra un hommage en présence d'un des membres de son gouvernement.

Réveille le poilu	Moteur de recherche	Plaisante ballade	Donnent une place	Brillant avec un neuf	Heureux avec un enfant	Feraient des fouilles
Avancera en liquide	Sur la route Napoléon	Formes des caractères		Brins de lavande	Confidence	
				Mer à remonter		
Polo l'accoste			Rangée de bancs			
Sans formation						
Oubli	Trouble en soi		Dans les vapes			
	Espagnol antique		Partie de sonate			
				Trou vert	En ambre	
					Nom d'une vache	
Fait ceinture au Japon		Reprendre un canon				
Avancera		Pose problème				
				Point vif		
				Quartier de Tlemcen		
Infâme enceinte			Mis aux bouts		Un tir bon pour le tri	
Priorité à droite			Mis en page			
		Passé sous silence	Calme les nerfs			Marron
			Pivot de battant			
Jargon de canard	Coins				Mû	
	Un singe à l'envers				Support de cours	
				Promesse en l'air		
				Ma moitié		
Font le papillon				Toc		
Ouverture au violon						
			Font dans le détail			

Solution page 2

Bibliothèque municipale Aragon

place Michel Couëtoux / Tél. : 04 76 29 80 95

CD > Sixto Rodriguez : Cold fact (1970) et Coming from reality (1971)
Redécouvert récemment, Sixto Rodriguez fait aujourd'hui figure de légende d'un folk-rock qui l'a laissé dans l'ombre pendant près de 40 ans. Un musicien de la trampe de Bob Dylan à découvrir absolument.

BD > Nicolas Dumontheil :

Big foot, tomes 1 à 3

Les aventures rocambolesques de Zed et Ned, cowboys pittoresques embarqués dans une quête surréaliste et hilarante. Mis en scène d'après le roman de Brautigan Le Monstre des Hawklins, ce western délirant vous emporte au galop dans les développements les plus inattendus et parmi les personnages les plus insensés et pourtant les plus crédibles qui soient.

Docs >

Cartes

Aleksandra Mizieliński, Daniel Mizieliński, Rue du Monde, 2013 (prix documentaire Montreuil, 2013)

A la façon des atlas des années 50, Cartes nous transpose dans un univers insolite et surprenant! On apprend tout des pays: costumes, traditions, spécialités culinaires, animaux marins et terrestres, monuments etc. Savez-vous qu'en Egypte il existe le hérisson à grandes oreilles, que le sapin de Noël est une tradition venue d'Allemagne, que la soupe aux myrtilles et une spécialité suédoise et que toutes ces curiosités ne demandent qu'à sortir de l'ombre! Une lecture originale, pour découvrir le monde hors des sentiers battus!

Mon arbre,

Ilya Green, Didier Jeunesse, 2013

« On a regardé en haut, on a regardé en bas. On est allé voir ici et on est allé voir là-bas. » C'est l'histoire de la naissance d'un beau bébé, qui une fois sorti de son cocon part explorer le monde, son arbre... Accompagné d'un chaton, il recherche un nid douillé, quête difficile car rien ne semble leur convenir... Chez le loir, il fait trop noir, dans la pomme avec le ver, c'est trop petit... Mais où donc se réfugier? Dans les bras de maman bien sûr! Ilya Green, au crayon trace tout en douceur cette histoire pleine de tendresse qui ravira le cœur de tout-petits et des plus grands!

+ www.biblio.sitpi.fr

PONT DE CLAIK POUR LE SERVICE PUBLIC

le patrimoine de ceux qui n'en ont pas !

le service public,

Service communication Ville de Pont de Claix / Juin 2013

POUR L'INSERTION, L'EMPLOI & LE HANDICAP

1 Maison pour l'emploi et 1 Mission locale, des emplois d'avenir,
46 jobs citoyens, Le Fil service d'accompagnement tous les jours
1 plan de mise en accessibilité des bâtiments et des espaces publics,
l'accueil du Pôle Emploi, la création de la zone économique sud